

ASSOCIATION D'AMITIE FRANCE CHYPRE
 Centre culturel Elsa Triolet 13110 Port de Bouc
 Site : <http://francechypre.free.fr/> - Email : amitie.France.chypre@orange.fr

Chypre Libre

LE SAVIEZ VOUS ?

Ensemble demandons à la France et à l'Union Européenne

Qu'elles soutiennent les efforts et les négociations engagées par les chypriotes, afin de parvenir à un accord permettant la libération et une véritable réunification du pays, respectant les intérêts de toutes les composantes du peuple chypriote, dans le cadre d'un Etat bi-communal et bi-zonal et d'une République de Chypre, indépendante, une et indivisible, dans une île démilitarisée.

Qu'elles interviennent plus fermement auprès du gouvernement turc pour qu'il respecte la souveraineté et le libre choix des représentants du peuple chypriote, laisse se dérouler librement les pourparlers actuellement en cours et mette en application les multiples résolutions de l'ONU exigeant le retrait des troupes turques d'occupation.

Depuis 1974, un territoire de l'Union Européenne : la partie nord de la République de Chypre, est occupée par l'armée turque et une frontière coupe en deux, l'île, son peuple et sa capitale Nicosie.

La République de Chypre est depuis mai 2004, membre de l'Union Européenne. Comment admettre que les dirigeants turcs puissent revendiquer l'appartenance de leur pays à la communauté européenne, tant qu'ils occupent militairement une partie de celle-ci ?

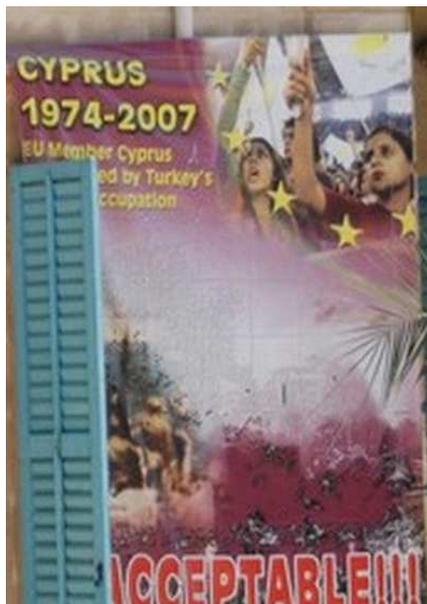
Depuis le mois de septembre 2008, sous l'impulsion

de Président de la République de Chypre, M. Dimitris Christofias, des pourparlers sont engagés avec le leader de la partie occupée, monsieur Mehmet Ali Talat afin de parvenir à un accord global pour la réunification du pays.

Malgré la bonne volonté des deux parties du peuple chypriote, les négociations se heurtent aux pressions du gouvernement turc qui veut garder Chypre sous influence de la Turquie. Celui-ci cherche à pérenniser la division actuelle de l'île par la création de deux Etats distincts regroupés dans une confédération.



C'est pourquoi, pour réussir dans ses efforts de libération, ce petit peuple a besoin du soutien de l'opinion publique et des dirigeants européens.



Ensemble agissons pour briser le mur du silence qui isole les chypriotes et faire tomber le mur de la honte qui les sépare !

LIBERTE POUR CHYPRE !



Lettre aux citoyens, aux élus, aux personnalités, aux responsables d'organisations politiques, associatives, humanitaires, de défense des droits de l'Homme

Nous voulons nous adresser à vous pour vous faire part d'un drame largement ignoré par les médias : celui que vit depuis près de 35 ans le peuple de Chypre.

En effet, ce petit pays, indépendant depuis 1960 est coupé en deux depuis 1974, suite à l'occupation par l'armée turque de plus de 40% de son territoire.

Cette situation est d'autant plus scandaleuse et inacceptable que la République de Chypre est membre de l'Union Européenne depuis mai 2004 !

Comment comprendre que les dirigeants turcs puissent revendiquer l'appartenance de leur pays à la communauté européenne, tant qu'ils occupent militairement une partie de son territoire ?

Comment comprendre que les dirigeants de l'Union Européenne n'exigent pas le respect des résolutions de l'ONU demandant le retrait des troupes turques de Chypre et donc de l'UE, comme préalable incontournable à toutes négociations avec le gouvernement turc ?

Pourtant depuis le mois de septembre 2008, sous l'impulsion du Président de la République de Chypre, Mr Christofias, des pourparlers se sont engagés avec le leader de la partie de l'île occupée par l'armée turque, Mr Mehmet Ali Talat.

Ainsi début février les deux leaders se sont rencontrés pour la vingtième fois.

Malgré la bonne volonté des deux parties du peuple chypriote, les né-

gociations se heurtent aux pressions du gouvernement turc qui veut garder Chypre nord sous influence de la Turquie. Celui-ci préconise la pérennisation de la division actuelle de l'île par la création de deux Etats distincts regroupés dans une confédération ; ce qui permettrait de préserver les intérêts de la Turquie à Chypre et d'y maintenir ses troupes d'occupation.

Face à ces exigences inadmissibles le Président Christofias a réaffirmé la volonté du peuple chypriote, toutes communautés confondues, d'aboutir à un accord, pour une réunification réelle du pays, par la mise en place d'un Etat bi-communal et bizonal, indépendant, avec une identité nationale unique et une seule nationalité, dans une île démilitarisée.

« A Chypre il n'y a qu'un seul Etat ; la République de Chypre » a-t-il déclaré.

Depuis sa création en 1994, l'association d'Amitié France Chypre soutient les efforts du peuple chypriote et de ses dirigeants pour construire une République de Chypre réunifiée, indivisible et indépendante.

Nous voulons contribuer à faire connaître et soutenir la juste cause de ce petit peuple de 800 000 habitants, auprès des citoyens français, leurs élus, leurs dirigeants, leurs organisations politiques et des responsables d'associations qui agissent dans le domaine humanitaire et des droits de l'Homme.

Il est indispensable que la France, la Communauté Européenne et l'ONU interviennent plus fermement auprès du gouvernement turc pour qu'il respecte la souveraineté des



**Pdt Dimitri Christofias
Et José Manuel Barroso**

représentants du peuple chypriote et pour soutenir leurs efforts pour la libération de leur pays.

Car comment imaginer qu'un accord équitable et durable puisse se réaliser entre les deux communautés de l'île, tant que celle-ci est coupée en deux entités distinctes, dont une sous la botte des militaires turcs ?

Nous avons besoin de votre engagement à nos côtés. Ensemble, nous pouvons aider à briser le mur du silence qui isole le peuple chypriote. Ensemble, nous pouvons contribuer à faire tomber le mur de la honte qui le divise.

C'est pourquoi, nous proposons de participer à un APPEL NATIONAL DE SOUTIEN AU PEUPLE ET A LA REPUBLIQUE DE CHYPRE, dont l'objectif sera de contribuer à mobiliser l'opinion publique, les instances françaises, européennes et internationales, pour la libération, la réunification, l'indépendance et la démilitarisation de l'île de Chypre.

APPEL NATIONAL DE SOUTIEN AU PEUPLE ET A LA REPUBLIQUE DE CHYPRE POUR LA LIBERATION, LA REUNIFICATION, L'INDEPENDANCE

« Je suis d'accord pour participer à l'appel national de soutien au peuple et à la République de Chypre, afin de contribuer à briser le mur du silence qui isole les chypriotes et faire tomber le mur de la honte qui les sépare.

Pour soutenir les négociations engagées entre les dirigeants des deux parties de l'île : le Président de la République de Chypre, monsieur Christofias et Monsieur Ali Talat pour la zone occupée, afin de par-

venir à un accord permettant une véritable réunification du pays, respectant les intérêts de toutes les composantes du peuple chypriote.

Pour demander à la France, à la Communauté Européenne et à l'Organisation des Nations Unies qu'elles soutiennent les efforts du peuple chypriote pour sa libération.

Et qu'elles interviennent plus fermement auprès du gouvernement turc pour qu'il res-

pecte la souveraineté des représentants du peuple chypriote, dans le cadre des pourparlers actuellement en cours et les multiples résolutions de l'ONU exigeant le retrait des troupes turques d'occupation.

Afin de parvenir comme le souhaitent les chypriotes, à une démilitarisation totale de Chypre ».

Nom/prénom :

Qualité :

Adresse :

Tél/Email :

DATE A RETENIR **SAMEDI 10 OCTOBRE 2009**
49^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE DE CHYPRE
 Grande initiative festive et culturelle à Martigues

PROGRAMME

17h00 : débat,
 projection vidéo
 19h15 : Buffet
 20h30 : soirée culturelle
 Animée par un groupe
 De musiciens et de chanteurs
 Venus de Chypre



AVEC L'ASSOCIATION AMITIE FRANCE CHYPRE CONSTRUONS UN RESEAU NATIONAL DE SOUTIEN AU PEUPLE ET A LA REPUBLIQUE DE CHYPRE

L'association d'amitié France Chypre a été fondée le 15 novembre 1994 à Port de Bouc (13) par M. Jean Scarulli président d'honneur actuel.

M. Roland Joly en est le président depuis 2007.

Cette association est née au retour d'un voyage que M. Scarulli avait fait cette année là, pour y retrouver la famille de son épouse Marie.

A cette occasion il découvre toute l'ampleur du drame que vivent les chypriotes depuis 1974 : l'île et sa capitale Nicosie coupées en deux, la partie nord (près de 40% de son territoire) occupée par l'armée turque, des familles écartelées, des cen-

taines de milliers de gens déracinés, réfugiés dans leur propre pays, des morts, des disparus, la destruction ou l'abandon du patrimoine culturel et économique.

A son retour, il décide avec d'autres personnes de bonne volonté et d'origines diverses, révoltées comme lui de l'inacceptable situation que vivent les chypriotes et du silence coupable des médias et de la communauté internationale, de fonder l'association France Chypre.

Leur but : faire connaître la réalité ignorée de la question chypriote et aujourd'hui encore occultée par les médias, alors même que la République de Chypre est, depuis mai 2004, partie intégrante

de l'Union Européenne !

Depuis, l'association France Chypre n'a cessé de se développer et a pris un caractère national. Elle compte près de 400 correspondants ou adhérents, répartis dans 35 départements et 98 villes de France et elle entretient des relations avec l'essentiel des associations chypriotes ou helléniques du pays, ainsi qu'avec l'Ambassade de Chypre en France et le Consulat de Chypre à Marseille.

Elle a besoin de l'engagement à ses cotés de plus d'adhérents et de correspondants afin de briser le mur du silence qui isole le peuple chypriote.



**JE SOUTIENS LE PEUPLE ET LA REPUBLIQUE DE CHYPRE
J'ADHERE A L'ASSOCIATION AMITIE FRANCE CHYPRE**

FRANCE - CHYPRE
Association loi 1901

Bulletin à retourner avec vos dons à : Association Amitié France Chypre- Centre Culturel Elsa Triolet - 13110 - Port de Bouc (un reçu donnant droit à déduction fiscale vous sera délivré)

Nom/prénom :

Adresse :

Tél/email :

Je verse 20 € ou _____ € pour l'année 2009

- Je suis d'accord pour devenir « correspondant(e) » de l'association dans ma commune, mon quartier.
- Je n'adhère pas mais je verse à la souscription pour aider l'association _____ €